

Présentation

"La formation doctorale est une formation à et par la recherche et une expérience professionnelle de recherche. Elle conduit à la production de connaissances nouvelles. Elle comprend un travail personnel de recherche réalisé par le doctorant. Elle est complétée par des formations complémentaires validées par l'école doctorale. Elle porte sur des travaux d'intérêt scientifique, économique, social, technologique ou culturel. Elle est sanctionnée par la délivrance du diplôme national de doctorat. Le diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur accrédité, confère à son titulaire le grade et le titre de docteur.

"[Extrait de l'arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat](#)" (pdf - 64 Ko).

L'Ecole Doctorale des Sciences Exactes et Applications de Pau ED211 a pour objectif d'assurer la formation à la recherche et par la recherche de docteurs dans le domaine des Sciences Exactes et de leurs Applications. Elle vise, par des enseignements de haut niveau (cours, colloques, séminaires, écoles d'été...) et par une recherche de pointe dans des laboratoires ou équipes d'accueil reconnues, à former des spécialistes dans les domaines suivants :

- * Mathématiques,
- * Chimie,
- * Physique,
- * Biologie,
- * Informatique,
- * Géosciences,
- * Sciences de l'Ingénieur
- * Sciences agronomiques

Elle offre aussi un accompagnement structuré à l'insertion professionnelle des doctorants.

De ce fait, l'Ecole Doctorale (ED211) :

- * organise la formation des docteurs de l'UPPA en sciences dures et les prépare à leur insertion professionnelle,
- * apporte aux doctorants une culture pluridisciplinaire dans le cadre d'un projet scientifique cohérent,
- * veille à la mise en cohérence et à la visibilité internationale de l'offre de formation doctorale de l'UPPA.

Depuis sa création, près de 1 200 Docteurs en sciences exactes ont été formés à Pau. En moyenne, 220 doctorants sont inscrits pour l'année universitaire. Environ 60 thèses sont soutenues par an.

Les doctorants se répartissaient en :

- * 40% de femmes et 60% d'hommes,
- * 31% sont issus de l'UPPA, 33% d'autres établissements français, 36% de l'étranger,
- * 49% sont de nationalité étrangère (Espagne, Tunisie, Liban, Brésil, Venezuela...)
- * 13% des doctorants étrangers ont obtenu leurs Masters en France
- * 40 % ont un contrat doctoral financé sur des crédits du Ministère, des collectivités locales, de l'ANR..., 30% ont un autre contrat à durée déterminée ou sont salariés, 20 % ont un financement d'un pays étranger, 10% ont une convention CIFRE.